



**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
POUR L'ANNÉE 2018**

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu conformément à l'article 148.0.1 du code municipal :

Que lors de la séance régulière du conseil municipal de Saint-Charles-sur-Richelieu, tenue le mercredi 10 janvier 2018 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur le maire Marc Lavigne, la résolution numéro 2018-01-008 fut adoptée concernant l'adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018.

Ainsi, prenez avis :

QUE les séances ordinaires du conseil municipal de Saint-Charles-sur-Richelieu pour l'année 2018 auront lieu à la Salle de l'Institut-Canadien, sise au 16, rue St-Pierre à 19 h 30 aux dates suivantes :

10 janvier	4 juillet
7 février	1 août
7 mars	5 septembre
4 avril	3 octobre
2 mai	7 novembre
6 juin	5 décembre

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 11 janvier 2018.

Nancy Fortier, secrétaire-trésorière
et directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nancy Fortier, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidant à Mont-Saint-Hilaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h 00 et 17 h 00 ce 11 janvier 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11 janvier 2018.

Nancy Fortier, secrétaire-trésorière